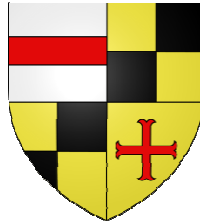


# L'agriculture sur la commune de SAILLY LABOURSE



**Diagnostic agricole  
réalisé dans le cadre de la révision du  
PLU communal**



Commanditaire : **Commune de SAILLY LABOURSE**



## PREAMBULE

Dans le cadre de la révision de son Plan Local d'Urbanisme (PLU), la commune de Saily Labourse, par souci d'intégration de toutes les composantes de son territoire, a attribué à la Chambre d'Agriculture de Région Nord-Pas de Calais, la réalisation d'un diagnostic agricole.

Ce diagnostic se veut être un outil d'aide à la décision, synthétique, pour une meilleure connaissance de l'agriculture du territoire communal et des activités économiques qui lui sont liées. Ainsi, ce travail a pour objectif, d'une part de présenter l'agriculture de la manière la plus actualisée possible, au moment de la réalisation du document d'urbanisme, et d'autre part, d'évaluer ses évolutions à court et moyen terme.

Outre ce rapport, une carte sur fond IGN localise les sièges d'exploitations agricoles avec leur orientation. Apparaît également l'espace agricole de la commune sur lequel les différents enjeux ont été localisés. Enfin des équipements plus spécifiques tels que des bâtiments délocalisés, etc.... y sont également retranscrits.

Etabli dans un cadre spécifique, ce diagnostic pourra apporter des informations et des éléments de réflexion qui pourront servir de base à une démarche partenariale entre la commune et le monde agricole.

Ce rapport constitue un outil d'aide à la décision des élus afin de fixer les orientations en matière d'urbanisme sur la base des fonctions de l'agriculture sur le territoire communal. Il pourra également permettre à la municipalité de prendre la mesure des enjeux relatifs à la consommation d'espaces agricoles. Il correspond au volet agricole à intégrer au diagnostic global du Plan Local d'Urbanisme de la commune.



PREAMBULE .....	3
CONTEXTE COMMUNAL.....	6
LOCALISATION .....	6
POPULATION .....	6
ESPACE AGRICOLE .....	6
STRUCTURES D'EXPLOITATION.....	7
EVOLUTIONS DEPUIS 1979 .....	7
LA SITUATION ACTUELLE .....	7
DIMENSION HUMAINE .....	8
LES CHEFS D'EXPLOITATION.....	8
LA MAIN D'ŒUVRE.....	8
DES TRANSMISSIONS D'EXPLOITATION .....	8
DIMENSION FONCIERE.....	9
TYPE DE SOL.....	9
LE FERMAGE : STATUT DOMINANT .....	9
UNE DISPARITE DE TAILLE DE STRUCTURES.....	9
UN PARCELLAIRE AGRICOLE RELATIVEMENT FONCTIONNEL.....	10
DIMENSION ECONOMIQUE .....	11
DES EXPLOITATIONS AGRICOLES EN POLYCLTURE-ELEVAGE .....	11
DES ACTIVITES DE DIVERSIFICATION.....	11
ENJEUX AGRICOLES .....	11
LA PRISE EN COMPTE DE L'AGRICULTURE .....	12
LES DIFFERENTS ENJEUX SUR LA COMMUNE DE SAILLY LABOURSE.....	12
PRECONISATIONS.....	13

## LOCALISATION

Arrondissement : Béthune

Canton : Noeux-les-mines

Communes limitrophes : Annequin, Beuvry, Labourse, Mazingarbe

Intercommunalité : Communauté de Communes de l'Artois

Petite région agricole : le Béthunois



## POPULATION

Population : 2 142 habitants (INSEE, 2010)

**UNE COMMUNE QUI CONNAIT UNE LEGERE AUGMENTATION DE POPULATION DEPUIS UNE VINGTAINE D'ANNEES.**

Densité moyenne : 354,8 hab/km<sup>2</sup> (INSEE, 2009)

**UNE DENSITE DE POPULATION PLUS ELEVE QUE LA MOYENNE DEPARTEMENTALE OU REGIONALE.**

Département du Pas de Calais	219,0 hab/km <sup>2</sup>
Région Nord-Pas de Calais	324,9 hab/km <sup>2</sup>

## ESPACE AGRICOLE

La commune de Saily Labourse s'étend sur 611 ha. La surface agricole communale atteint 438 ha en 2010. Ainsi, c'est 72% de l'espace communal qui est mis en valeur par les activités agricoles.

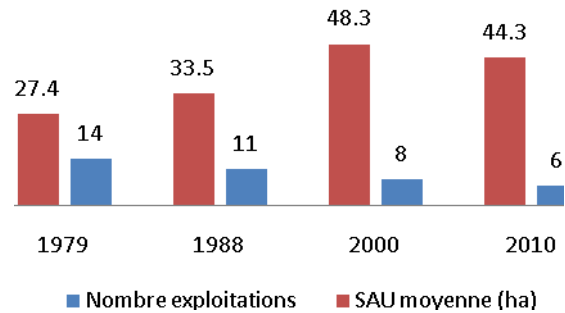
## EVOLUTIONS DEPUIS 1979

Le nombre d'exploitations agricoles sur la commune connaît une nette diminution depuis 1979. Cette évolution correspond à une tendance générale au niveau national.

Mais, cette évolution est aussi liée à une réorganisation des structures d'exploitation en unités de production plus fonctionnelles et de plus grandes surfaces.

### UNE AGRICULTURE QUI EVOLUE ET SE REORGANISE SELON LES EVOLUTIONS DU METIER.

#### Evolution croisée du nombre d'exploitations et de leur surface moyenne



Sources : Recensements agricoles de 1979, 1988, 2000, 2010  
DRAAF Nord-Pas de Calais

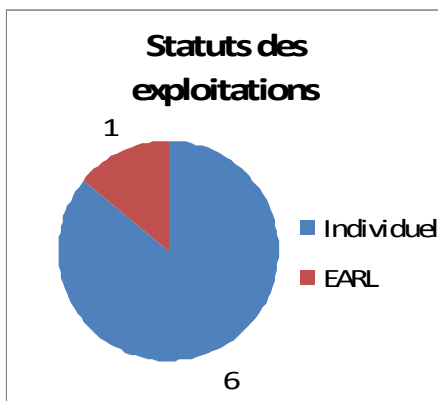
## LA SITUATION ACTUELLE

Sept exploitations agricoles ont été enquêtées dans le cadre de ce diagnostic agricole :

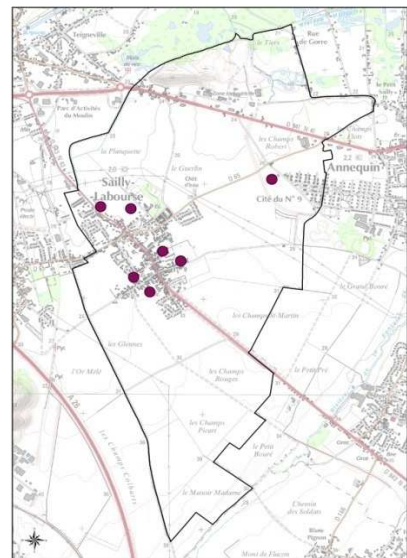
- 7 ont leur siège sur la commune de Saily Labourse
- Aucune n'est située hors de la commune

Ces exploitations cultivent 58% de la surface agricole de la commune de Saily Labourse.

Les exploitations agricoles sont essentiellement localisées au cœur du village.



Source : Enquêtes Chambre d'Agriculture, 2012



Source : Enquêtes Chambre d'Agriculture, 2012

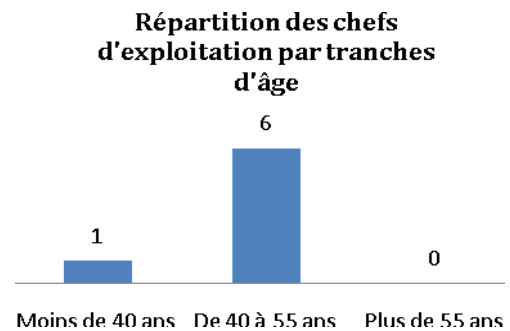
Les exploitations cultivant sur la commune de Saily Labourse sont majoritairement organisées sous forme individuelle. On ne compte qu'une seule exploitation sous forme sociétaire : une EARL unipersonnelle.

## LES CHEFS D'EXPLOITATION

Les 7 exploitations agricoles sont gérées par 7 chefs d'exploitation.

Ces chefs d'exploitation ont un âge moyen de 40 ans (Enquêtes Chambre d'Agriculture, 2012). Cette moyenne d'âge est nettement inférieure à la moyenne régionale (48 ans, Recensement agricole 2010).

*Les agriculteurs de moins de 40 ans représentent 23% des chefs d'exploitation au niveau régional.*



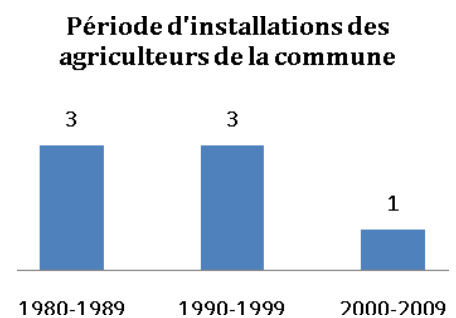
Source : Enquêtes Chambre d'Agriculture, 2012

## LA MAIN D'ŒUVRE

Les exploitations cultivant des terres sur Sailly Labourse ont permis de générer la création d'un emploi : 1 salarié permanent polyvalent sur l'exploitation. Les exploitants de la commune ont également recours à une main d'œuvre familiale non rémunérée.

## DES TRANSMISSIONS D'EXPLOITATION

La plupart des exploitants se sont installés dans les années 80 et 90 et compte tenu de l'âge des exploitants, la question de la transmission des exploitations n'est pas une thématique qui se pose à court terme.



Source : Enquêtes Chambre d'Agriculture, 2012

## TYPE DE SOL

La commune de Saily Labourse se situe au sein de la petite région agricole du Béthunois. Les sols sont en partie de type argileux plutôt riches en calcaire (en direction de Mazingarbe et Labourse) et limoneux (en direction de Annequin).

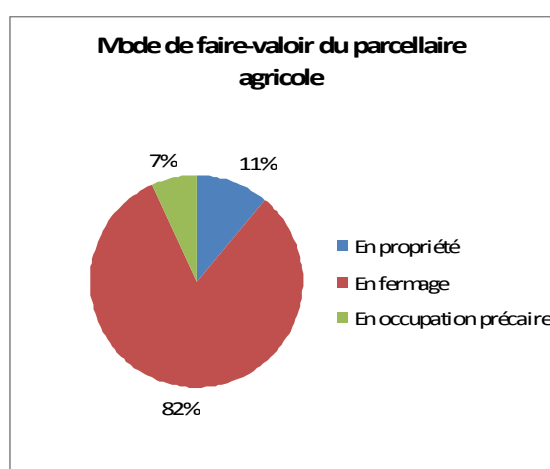
## LE FERMAGE : STATUT DOMINANT

Au niveau du mode de faire-valoir, le foncier agricole est **majoritairement sous le statut du fermage** : 82% des surfaces sont concernées (Enquêtes Chambre d'Agriculture, 2012).

Les agriculteurs ont des baux d'une durée de 9 ans ou des baux ruraux à long terme (18 ans ou plus). 11% des surfaces exploitées, sont la propriété des différentes exploitations agricoles.

Au niveau régional comme départemental, le fermage reste le statut dominant, avec une répartition moyenne de 80% en fermage, 20% en propriété pour le département du Pas de Calais.

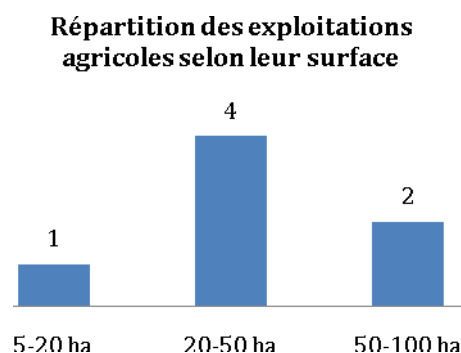
Cette situation révèle que les exploitants ne maîtrisent pas totalement le foncier qu'ils cultivent, ce qui crée une **incertitude sur le long terme**.



Source : Enquêtes Chambre d'Agriculture, 2012

## UNE DISPARITE DE TAILLE DE STRUCTURES

Les exploitations enquêtées sont des exploitations de taille moyenne. La SAU moyenne des 7 exploitations enquêtées atteint en effet 52 ha.



Source : Enquêtes Chambre d'Agriculture, 2012

## UN PARCELLAIRE AGRICOLE RELATIVEMENT FONCTIONNEL

Bien que les agriculteurs gèrent des exploitations de taille moyenne, leur parcellaire (ensemble des parcelles cultivées) est plutôt regroupé en îlots.

Un parcellaire est considéré comme regroupé lorsque près de 100% de la surface exploitée est située à proximité du siège d'exploitation **et** sur la commune du siège.

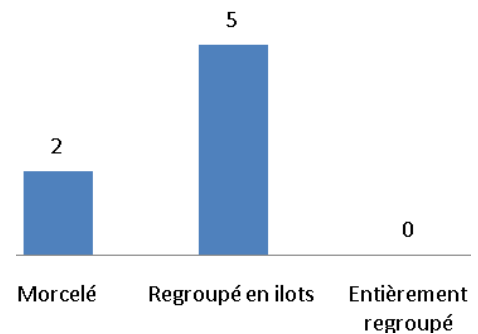
A l'inverse, un parcellaire est morcelé lorsqu'une infime partie de la surface exploitée est située à proximité du siège **ou** si elle est située sur plusieurs communes.

L'éclatement du parcellaire des exploitations agricoles enquêtées est présenté sur le graphe ci-contre.

La majorité des exploitations enquêtées ont la majorité de leurs surfaces à proximité de leur siège mais moins de 40% sur la commune de leur siège. En moyenne, ces exploitations cultivent des terres sur 4 communes. Ainsi, le parcellaire qu'elles exploitent peut être qualifié de peu morcelé. Il est de ce fait relativement fonctionnel pour leur activité au quotidien.

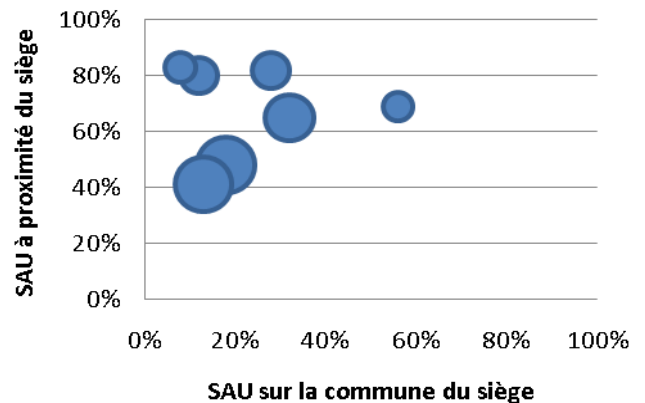
Les opérations d'aménagement du foncier ont pour but de regrouper le parcellaire autour des sièges et donc de réduire le morcellement. La commune de Sully Labourse a été remembrée en très grande partie.

**Morcellement du parcellaire : perception des exploitants**



Source : Enquêtes Chambre d'Agriculture, 2012

**Eclatement du parcellaire agricole sur la commune de SAILLY LABOURSE**



Source : Enquêtes Chambre d'Agriculture, 2012

## DES EXPLOITATIONS AGRICOLES EN POLY-CULTURE-ELEVAGE

Les exploitations enquêtées sont en agriculture conventionnelle avec des pratiques raisonnées. Cela signifie qu'aucune démarche n'a été engagée pour certifier l'ensemble de l'exploitation mais les pratiques réalisées par les exploitants sont semblables à celles qui pourraient être demandées dans pareille démarche.

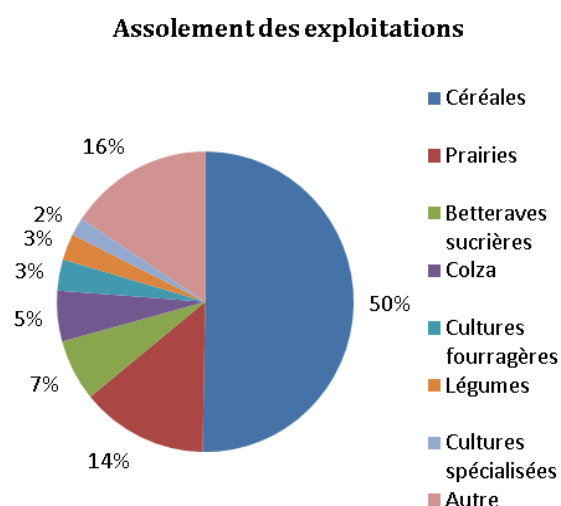
Parmi les exploitations enquêtées 4 sont des exploitations en grandes cultures et 3 sont en poly-cultures-élevage : cela signifie qu'elles associent des cultures avec une ou plusieurs activités d'élevage.

### LES PRODUCTIONS VEGETALES

Les **cultures céréalières** occupent une part importante dans l'assolement des exploitations. Cette production peut être associée à l'élevage pour subvenir à une partie de l'alimentation des animaux en offrant une certaine maîtrise du coût, ou être conduite seule.

Les **prairies** représentent près de 1/7<sup>ème</sup> des surfaces cultivées. Leur présence est essentiellement due aux activités d'élevage, notamment l'élevage bovin.

Les **cultures industrielles** sont quant à elles peu représentées dans l'assolement (7% de surface en betteraves à sucre), tout comme les **cultures spécialisées** (maraîchage).



Source : Enquêtes Chambre d'Agriculture, 2012

### LES PRODUCTIONS ANIMALES

Trois exploitations sur sept ont une activité d'élevage.

L'élevage bovin est le plus représenté avec des ateliers de vaches allaitantes. Une exploitation associe cette activité à un élevage de chevaux. Une exploitation possède un élevage avicole. Les autres formes d'élevage ne sont pas représentées sur la commune de Saily Labourse.

Ces exploitations relèvent du régime sanitaire départemental (avec une distance de réciprocité de 5m autour des bâtiments d'élevage).

## DES ACTIVITES DE DIVERSIFICATION

Ce type d'activités est assez fréquent sur la commune. Quatre exploitations pratiquent la vente au détail à la ferme ou sur des marchés, et trois exploitations ont une activité d'accueil dont 2 sous forme de pension de chevaux. Deux exploitations ont pour projet de développer la pension de chevaux et la production d'énergie.

## LA PRISE EN COMPTE DE L'AGRICULTURE

Un document d'urbanisme doit répondre à plusieurs attentes législatives dont la prise en compte de l'agriculture et les enjeux agricoles font partis.

Ainsi, la commune devra veiller à :

- Gérer le foncier de façon économe et concertée,
  - Les terres agricoles sont des biens non renouvelables,
  - Prendre en compte les attentes du législateur (loi SRU, loi ENE...),
- Maintenir une agriculture fonctionnelle et compétitive sur le territoire,
  - Les parcelles attenantes sont essentielles à la fonctionnalité de l'exploitation,
  - Maintenir les surfaces nécessaires à la viabilité économique des exploitations,
  - Eviter l'enclavement du parcellaire
- Conforter la participation de l'agriculture à l'identité, l'équilibre et l'attractivité du territoire
  - Favoriser le dialogue et la concertation entre agriculteurs, riverains et municipalité,
  - Intégrer l'agriculture dans le développement économique de la commune,
  - Prendre connaissance de la place de l'agriculture dans le maintien du cadre de vie de la commune.

## LES DIFFERENTS ENJEUX SUR LA COMMUNE DE SAILLY LABOURSE

Au niveau du foncier agricole, trois types d'enjeux ont été répertoriés :

- **Les parcelles situées à proximité des bâtiments.** Elles sont situées dans un entourage proche des bâtiments d'exploitation et sont indispensables au bon fonctionnement de l'exploitation afin de :
  - faciliter la circulation du cheptel et l'accès aux parcelles
  - faciliter la circulation des engins autour des bâtiments,
  - permettre le développement économique de l'exploitation : extension de bâtiments, mise aux normes, modernisation, création d'un nouvel atelier ...
  - limiter les nuisances au voisinage,

- **Les parcelles dont l'enjeu est lié à la taille de l'exploitation**
  - difficulté de gestion du plan d'épandage,
  - risque de grave déséquilibre économique
- **Les parcelles utilisées pour des productions ayant un enjeu particulier et une forte valeur ajoutée**
  - Démarche environnementale

Au niveau des bâtiments d'exploitation, les enjeux agricoles résident dans la prise en compte de **la présence de l'élevage** qui implique le respect des distances de réciprocité (ICPE : 100m, RSD : 5 m). Si un projet d'aménagement venait à être envisagé à proximité d'un de ces bâtiments, il faudrait alors actualiser les informations afin de prendre en compte les évolutions des activités d'élevage.

## PRECONISATIONS

A l'issue de ce diagnostic et des entretiens avec les exploitants concernés, voici quelques préconisations :

- Préserver les dynamiques locales (notamment le tissu d'exploitations existant) en lien avec les activités d'amont et d'aval,
- Prévoir une concertation étroite avec le monde agricole dans le cadre du PLU,
  - Élaboration d'un diagnostic agricole : étape encourageante,
  - Mise en place d'une concertation : municipalité – agriculteurs :
    - Aménagements de voiries : prise en compte du gabarit du matériel agricole
    - Identification des bâtiments agricoles en zone A
    - ....
- Encourager et accompagner l'esprit d'entreprise et le développement des exploitations agricoles :
  - Accompagner les projets émergents,
  - Améliorer les conditions d'exploitation (aménagement foncier ...).

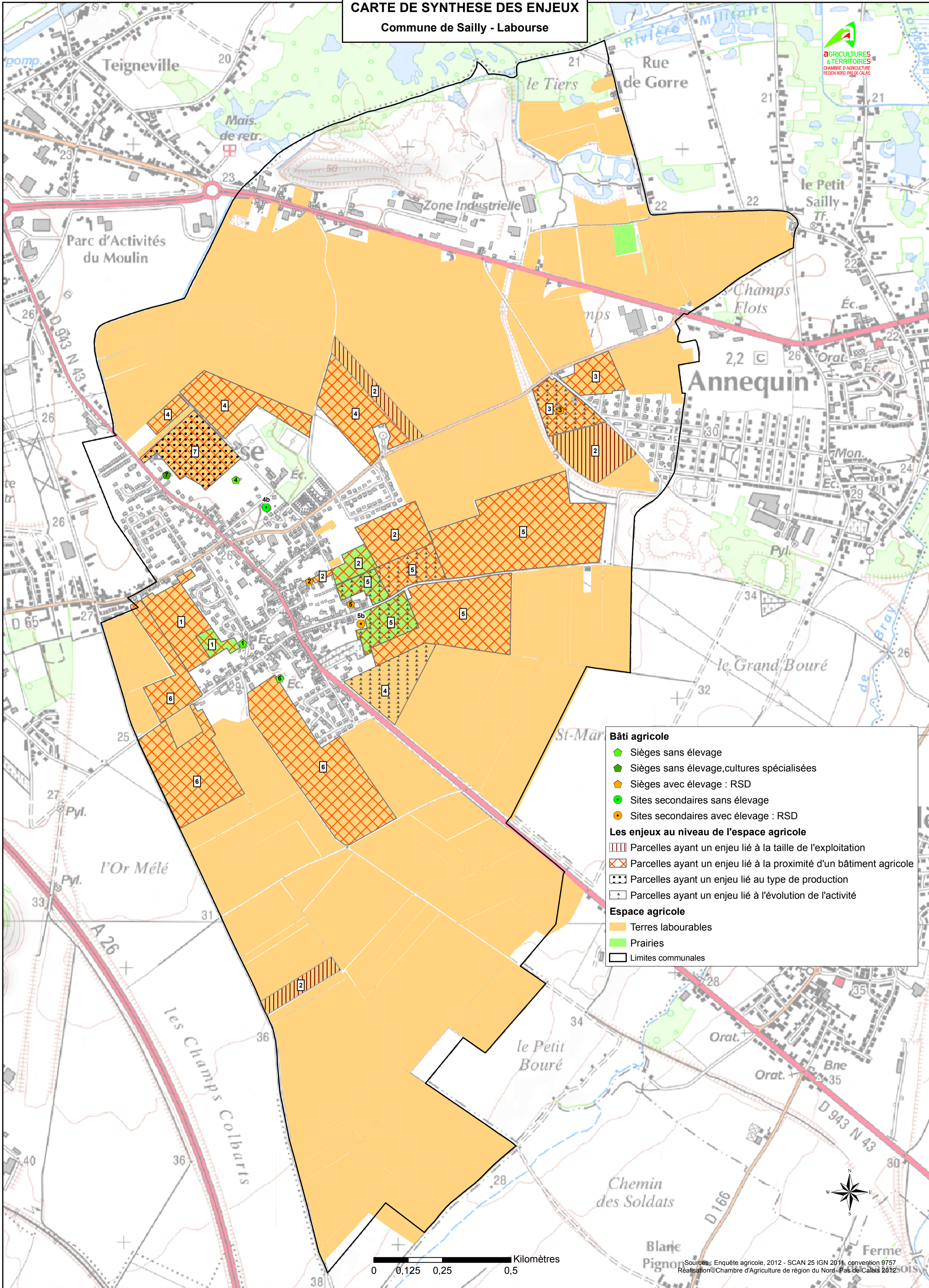
Ce document a été réalisé par le Service Etudes  
de la Chambre d'Agriculture de Région du Nord-Pas de Calais.



**TABLEAU DE SYNTHESE**

Exploitation	SAU de l'exploitation (par classe)	Enjeux liés au siège d'exploitation				Projets de bâtiments sur l'exploitation	Enjeux au niveau de l'espace agricole liés à			Diversification de l'exploitation		
		Polyculture		Elevage			La proximité du siège	La taille de l'exploitation	Au type de production	Actuellement	En projet	Bâtiments pouvant changer de destination
		Grandes cultures	Cultures spécialisées	RSD	ICPE							
1	20 - 50 ha	X				X			X		X	
2	20 - 50 ha			X		X	X		X			
3	20 - 50 ha			X	X	X	X		X	X		
4	20 - 50 ha	X			X	X				X		
5	50 - 100 ha			X		X			X			
6	50 - 100 ha	X				X			X		X	
7	5 - 20 ha		X			X		X	X			

**CARTE DE SYNTHÈSE DES ENJEUX**  
Commune de Saily - Labourse



**Bâti agricole**

- ◆ Sièges sans élevage
- ◆ Sièges sans élevage, cultures spécialisées
- ◆ Sièges avec élevage : RSD
- Sites secondaires sans élevage
- Sites secondaires avec élevage : RSD

**Les enjeux au niveau de l'espace agricole**

- ▨ Parcelles ayant un enjeu lié à la taille de l'exploitation
- ▨ Parcelles ayant un enjeu lié à la proximité d'un bâtiment agricole
- ▨ Parcelles ayant un enjeu lié au type de production
- ▨ Parcelles ayant un enjeu lié à l'évolution de l'activité

**Espace agricole**

- Terres labourables
- Prairies
- Limites communales

0 0,125 0,25 0,5 Kilomètres

Sources : Enquête agricole, 2012 - SCAN 25 IGN 2011, convention 9757  
Réalisation : Chambre d'Agriculture de région du Nord - Pas de Calais 2012